[Prenom][NOM]
[Adresse1]
[Code Postal] [VILLE]
Tél. : 01.23.45.67.89

[Nom Destinataire]
[Adresse Destinataire]
[Code Postal] [VILLE]
Paris, le 11/11/2026

Demande de rectification du procès-verbal d'assemblée générale

Madame, Monsieur le Syndic,

Copropriétaire de la résidence [nom et adresse de la copropriété], j'ai pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue le [date], et je constate qu'il comporte une inexactitude qu'il convient de corriger.
En effet, [décrivez l'erreur : un résultat de vote mal retranscrit, une résolution mal formulée, une décision omise, un nombre de voix erroné, une mention inexacte concernant ma position de vote]. Cette inexactitude ne reflète pas le déroulement réel de la séance.
Le procès-verbal devant constituer un compte rendu fidèle et exact des décisions prises, je vous remercie de bien vouloir procéder à sa rectification et d'en informer l'ensemble des copropriétaires, ou à défaut de m'indiquer les raisons pour lesquelles vous estimeriez la mention exacte.
Je vous serais reconnaissant de me confirmer la suite réservée à ma demande dans les meilleurs délais, cette rectification pouvant avoir une incidence sur la portée des décisions adoptées et sur les droits des copropriétaires.
Je privilégie bien entendu un règlement amiable de ce point et reste ouvert à tout échange permettant de clarifier la situation. Une simple comparaison entre le procès-verbal et les éléments dont je dispose, comme les notes prises en séance, la feuille de présence et les résultats annoncés, devrait suffire à établir la réalité des faits et à procéder, le cas échéant, à la correction nécessaire.
Vous trouverez ci-joint la copie de la page concernée du procès-verbal, avec la mention à rectifier signalée. Je vous remercie par avance de votre retour sur ce point et de la suite que vous y réserverez.
Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Syndic, l'expression de mes salutations distinguées.

[Prenom][NOM]

Signature